

## Ménage et le changement linguistique dans les *Observations sur la langue française* (1672-1676)

### 1. Introduction

Nous allons porter nos réflexions sur une époque symptomatique où la sensibilité au changement linguistique a été vive en France : la seconde partie du XVII<sup>e</sup> siècle, avec la mouvance des remarqueurs initiée par la publication des *Remarques sur la langue française* de Vaugelas en 1647. Ces *Remarques* fonctionnent comme le premier maillon d'une chaîne intertextuelle composée de différents ouvrages entremêlant des points de vue convergents et des positions critiques. Leurs principaux auteurs sont Dupleix (1659), Bouhours (1674, 1675), Corneille (1687), Andry de Boisregard (1689) et Ménage (1672, 1676) qui retiendra notre attention<sup>1</sup>. Tous ces ouvrages reposent sur les mêmes présupposés. D'une part, ils s'intéressent à la pratique sociale de la langue, qu'elle soit orale ou écrite, autrement dit à l'usage et plus précisément à celui en vigueur dans les années 1650-1690. D'autre part, à travers des remarques fragmentaires et désordonnées sur de nombreux micro-faits langagiers, ils estiment que cet usage n'est pas satisfaisant, dans la mesure où il présente de multiples variations lectales dues à une syntaxe mouvante, à une surabondance de doublets et à une mosaïque de termes dialectaux. D'où leurs efforts pour stabiliser et épurer ce trop-plein variationnel de la langue, selon une entreprise de normalisation qui donnera ce que l'on appellera plus tard le français classique.

Il se trouve que le changement linguistique, défini comme flux évolutif des pratiques discursives, est au cœur des préoccupations des remarqueurs. En effet, si l'usage du français d'alors est « douteux », pour reprendre la formulation de Vaugelas (1981, 14<sup>2</sup>), c'est parce que les remarqueurs sont frappés par la forte cohabitation en son sein de couches anciennes et d'autres plus nouvelles ; ou en termes modernes, parce que la diachronie est profondément incrustée dans la synchronie des activités langagières. En prenant l'exemple des *Observations sur la langue française* de Ménage, nous verrons d'abord comment celui-ci, à l'instar des autres remarqueurs, privilégie l'usage présent sur les usages passés. À partir de ce constat, nous soulignerons la souplesse

<sup>1</sup> Nous analyserons essentiellement la première partie des *Observations* (1672) de Ménage, la seconde partie (1676) étant avant tout un ouvrage polémique contre Bouhours.

<sup>2</sup> Lorsque nous citerons des passages des *Remarques* de Vaugelas, nous nous référerons à leur réimpression aux éditions Champ Libre (1981).

de sa position sur l'évolution de la langue, ce en quoi il se distingue de la plupart des autres remarqueurs, dont Vaugelas. Nous considérerons enfin l'attitude également assez ouverte de Ménage à propos d'une des grandes questions de l'époque : peut-on contribuer volontairement au changement de la langue en créant des mots nouveaux ?

## 2. Ménage et la valorisation normative de l'usage présent

### 2.1. Une position de principe tranchée

La position de principe de Ménage sur l'usage est la même que celle des autres remarqueurs à la suite de Vaugelas. Elle consiste à prôner en norme les couches lectales les plus actuelles, qu'elles soient phonétiques, lexicales ou grammaticales. Cette préconisation de l'usage le plus synchrolectal de la langue se signale à travers un recours massif aux déictiques « présentement » :

- (1) On dit présentement *Sireine* : & ce seroit tres-mal parler, que de parler autrement<sup>3</sup> (I, 110).

et « aujourd'hui » :

- (2) Il faut dire *busque*. C'est ainsi que parlent aujourd'hui toutes les Dames de la Cour & de la Ville qui parlent le mieux (I, 201).

Sur le plan énonciatif, cette préconisation s'effectue suivant une modalité soit déontique – « il faut » en (2), soit constative à valeur indirectement prescriptive comme en (1) où « on dit » induit « on doit dire ». Sur le plan argumentatif, cette normalisation synchronique s'appuie aussi bien sur la garantie quantitative du « peuple » :

- (3) On disoit anciennement *psalme*. [...] On a dit ensuite *pséaume*, & puis *séaume*. C'est comme le peuple parle présentement : *les sept séaumes* (I, 107).

que sur la caution qualitative des « Dames de la Cour » – voir en (2) – ou des écrivains contemporains promus en autorités :

- (4) Aulieu de *je vay*, on a dit [...] *je vais*. C'est comme parlent tousjours M. de Balzac, M. de Racan, & M. Costar (I, 16).

Cette caution s'avère ainsi moins restrictive que chez Vaugelas qui pose, lui, en modèle de l'usage « la plus saine partie de la cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des auteurs du temps » (1981, 10). Quant au canevas inférentiel de ces observations, il se base toujours sur le même schème, plus ou moins développé selon les cas :

<sup>3</sup> Pour toutes les citations de Ménage relevées dans cette étude, nous respectons leur orthographe d'origine.

Argument :	Conclusion :	Étayage a contrario :
x locuteurs-modèles disent actuellement A	Donc il faut dire A	Sinon, ce serait mal parler

On a là une argumentation typiquement empirique, fondée sur l’instauration d’une pratique contemporaine dominante en règle, cette argumentation contribuant par ailleurs à la valorisation d’une telle pratique en bon usage, même si à la différence de Vaugelas Ménage utilise en général le seul terme d’« usage », avec le sens implicite de « bon usage ».

## 2.2. La fugacité de l’usage

Cependant, Ménage se montre très sensible, tout comme Vaugelas et Bouhours<sup>4</sup>, à la fugacité de l’usage présent, voué à se transformer inéluctablement en un usage autre avec le flux chronologique des pratiques langagières. On peut citer à ce sujet une phrase de sa « Requête des dictionnaires » (1652, 14) : « Vous savez qu’on ne fixe point // Les langues vives en un point ». Ainsi, on trouve plusieurs observations qui insistent sur la rapidité de la modification de l’usage, à l’exemple de celle sur « égard » :

- (5) Ce mot ne se disoit autrefois qu’au singulier. Depuis quinze ou vingt ans il se dit aussi au pluriel : & il est mesme fort à la mode en ce nombre-là. *Avoir des égards, avoir de grands égards* (I, 289).

Cette instabilité temporelle de l’usage est parfois mesurée avec le laps de temps, soit vingt-cinq ans, qui sépare les *Remarques* de Vaugelas des *Observations* de Ménage. L’observation « S’il faut dire *hante*, ou *hampe de hallebarde* » est éclairante sur ce point :

- (6) Ce n’est plus une question présentement. Il est sans doute qu’il faut dire *hampe*. *Hante*, qui estoit encore bon du temps de M. de Vaugelas, selon son témoignage, est devenu barbare. C’estoit pourtant le véritable mot (I, 254).

De même, la fugacité de l’usage est rapportée à l’expérience personnelle de Ménage, comme dans l’observation sur les prétérits imparfaits normalisés en *ai* ouvert :

- (7) *Mots qu’on prononce par ai ouvert*.  
Tous les prétérits imparfaits, généralement. *Je faisais, tu faisais, il faisait, ils faisaient*. [...] Quand je vins à Paris la première fois ; & j’y vins en 1632, on permettoit aux Poètes de rimer ces prétérits imparfaits avecque des mots terminez en *ois* & en *oit*, pourveuque la première rime fust un de ces mots (I, 587).

<sup>4</sup> Dans ses *Remarques nouvelles sur la langue françoise* publiées en 1675, soit vingt-huit ans après la parution de l’ouvrage de Vaugelas, Bouhours mentionne cinquante décisions de celui-ci qui avaient cessé d’être justes.

Ce changement rapide de l'usage donne aussi à Ménage l'occasion de formuler des prévisions sur des évolutions d'emploi déjà amorcées. C'est le cas pour la promotion d'« arsenacs » à la place d'« arsenaux » :

- (8) J'avoüe pourtant qu'*Arsenaux* au plurier est plus usité qu'*Arsenacs*: mais avecque le temps *Arsenacs* l'emportera sur *Arsenaux*: & j'apprends que M. de Gomberville dans son *Polexandre* l'a préféré à *Arsenaux* (I, 25).

Ou pour la suprématie de « tordu » sur « tors », énoncée par une métaphore à caractère militaire :

- (9) On dit encore *tors*. *Je lui ay tors le cou*. On commence pourtant à dire *tordu*; & apparemment il gagnera bien-tost le dessus (I, 90).

Sur un autre plan, cette versatilité de l'usage oblige ceux qui veulent bien parler à des réajustements permanents dans leurs pratiques langagières, le changement passant de la dynamique du langage au comportement du locuteur. L'observation sur l'autocorrection effectuée par les écrivains de Port-Royal au profit du présent désormais prédominant « je vais » est révélatrice à ce propos :

- (10) Messieurs de Port Royal, qui disoient autrefois *je va*, trompez par la remarque de M. de Vaugelas, s'en sont depuis corrigez, & disent aussi présentement *je vais* (I, 17).

De la sorte, la synchronie est sans cesse soumise à la diachronie, ce processus n'étant pas forcément linéaire, mais parfois réversible. Entre autres, Ménage relève qu'un terme comme « assener », très employé au XVI<sup>e</sup> siècle et disparu ensuite<sup>5</sup>, a trouvé une nouvelle vitalité à son époque.

### 3. La prise en compte de la diachronie dans les Observations sur la langue française

À ce stade de notre analyse, il convient de voir plus précisément comment Ménage gère une telle tension entre synchronie et diachronie. Cette gestion se traduit chez lui par des positions non dépourvues d'ambiguïté sur deux phénomènes complémentaires.

#### 3.1. La « diachronisation » de l'usage présent

D'abord, tout en mettant en avant la volatilité de l'usage présent, Ménage insiste sur son fort ancrage dans le passé ou sur sa continuité rétrospective, ce qui lui confère un grand empan et un bornage flou. Dans cette optique, alors que Vaugelas fait peu remonter l'usage en cours à son époque en-deçà du XVII<sup>e</sup> siècle, Ménage l'étend fréquemment jusqu'aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, comme le montre son observation sur « *S'il faut dire améthyste, ou amathyste* » :

<sup>5</sup> Pour cette évolution, Ménage se fonde sur le témoignage de Du Bellay dans sa *Défense et illustration de la langue française* (1549).

- (11) La meilleure & la plus saine partie des Escrivains d'aujourdhy disent *amathyste*, conformément à l'Italien & à l'Espagnol *amatista*. Et il y a plus de deux cens ans qu'on parle de la sorte. Villon dans son Grand Testament, feuillet 15.

Vermeille comme une amathyste.

Nicod a aussi dit *amathyste*; & il l'a mesme préféré à *améthyste*, ayant mis *amathyste* dans l'ordre alphabétique. On ne parle point autrement à la Cour. Et on croit, non sans apparence, que les Reines Catherine & Marie de Medicis, qui estoient Italiennes, & la feuë Reine Anne d'Autriche, qui estoit Espagnole, ont beaucoup contribué à y confirmer cette prononciation; les Italiens & les Espagnols, comme nous l'avons remarqué, disant *amatista* (I, 98).

Dans d'autres cas, pour justifier un usage actuel, Ménage s'appuie sur l'autorité non pas de contemporains, mais sur celle d'écrivains et de grammairiens du XVI<sup>e</sup> siècle, comme Henri Estienne<sup>6</sup>, ainsi qu'on le voit dans l'observation suivante :

- (12) Il a esté décidé dans l'Académie, qu'il falloit dire *L'Académie Française, La Langue Française, Cela n'est pas François*. Et il est à remarquer qu'il y a prés de cents ans qu'on parle de la sorte, comme il paroist par cet endroit du Dialogue de Henri Estienne<sup>7</sup>, page 114. CELTOPHILE. *Vous me faites rire avecque vostre bon Francés. Je di que bon Francés est mauvais François*. PHIL. *Ne vous arreztez pas là. J'ay tant accoustumé de dire à la Cour Francés, que je ne puis parler autrement* (I, 590).

De plus, comme dans l'observation « *S'il faut dire arondelle, ou hirondelle* » (I, 15), se fondant sur la topique de la filiation (+ ancien, + valorisé), laquelle s'oppose à la topique de la nouveauté vue précédemment (+ récent, + valorisé), Ménage exploite volontiers l'ancienneté d'un usage comme argument, « hirondelle » en l'occurrence, pour l'imposer contre une autre forme, à savoir « erondelle », préconisée par Vaugelas<sup>8</sup>. Enfin, cette dilatation temporelle de l'usage présent peut aller jusqu'à une généralisation achronique, caractéristique dans l'observation « *S'il faut dire ectique, ou étique* » :

- (13) Il faut dire *étique*, nonobstant l'étymologie de *ektikos*. C'est comme on parle, & comme on a tousjours parlé (I, 105).

Une telle position qui minimise l'arbitraire de certains emplois par leur durée et qui établit une régularité, même relative, dans la langue témoigne chez Ménage d'une vision large de l'usage par rapport à la vision limitative de Vaugelas, davantage anomaliste. Surtout, cette position révèle derrière le remarqueur Ménage le philologue qu'il est aussi<sup>9</sup>, attentif à la dynamique globale du langage.

<sup>6</sup> Outre Henri Estienne, Ménage fait de nombreuses références à Meigret (1550), Peletier du Mans (1550), Robert Estienne (1557) ou Ramus (1572). De même, il cite abondamment les œuvres de Baif, de Cretin, de Marot, de Rabelais, De Ronsard et de Villon.

<sup>7</sup> Il s'agit du premier *Dialogue du nouveau langage françois italianizé* publié en 1578.

<sup>8</sup> Voir Vaugelas (1981, 307) : « On dit *arondelle, hirondelle* et *erondelle*, mais *erondelle*, avec *e*, est le meilleur et le plus usité des trois. C'est, à mon avis, parce que notre langue qui aime la douceur de la prononciation change volontiers *l'a en e* ».

<sup>9</sup> Rappelons qu'il est l'auteur d'un *Dictionnaire étymologique* (1694), considéré comme le premier recensement systématique des origines de la langue française.

### 3.2. Un traitement flottant des archaïsmes

Si Ménage tend à dilater la synchronie sur la diachronie, il ne peut éviter, comme tous les remarqueurs, de prendre position sur les cas où la diachronie s'infiltré dans la synchronie. On touche là le problème des archaïsmes présents dans l'usage, envers lesquels Ménage a une attitude également flottante.

#### 3.2.1. Entre condamnation

D'un côté, Ménage manifeste une claire défiance à l'encontre de nombreux archaïsmes attestés dans le français de son époque. Dans la continuité de Malherbe (1609), de Deimier (1610) ou de Balzac (1665), cette suspicion vis-à-vis des archaïsmes aboutit à leur exclusion de l'usage que Ménage sélectionne. Celle-ci se traduit généralement par un bornage antithétique net, du genre : *Nos Anciens disaient A, on dit B* :

- (14) Nos Anciens disoient *fidel*, au masculin, Nous disons présentement *fidelle*, aussi bien au masculin qu'au féminin : & ce seroit une faute que de dire *fidel* au masculin (II, 414).

On relève aussi la structure oppositive : *Autrefois A, présentement B*, une telle assertion constatative ayant une valeur indirecte de condamnation de l'archaïsme relevé :

- (15) AFFAIRE : Il estoit autrefois masculin. Marot dans sa Lettre au Roi, pour le délivrer de prison :  
*Et m'excusez, si pour le mien affaire*  
*Je ne suis point vers vous allé parler. [...]*  
 Il est présentement féminin (I, 136).

Ces exclusions sont souvent peu motivées, sinon par le fait qu'on n'emploie quasiment plus les formes en question, ce en quoi on retrouve l'argumentation empirique vue pour la valorisation normative de l'usage présent.

Toutefois, Ménage peut étayer son rejet par le fait que la forme retenue est plus conforme à l'étymologie que la forme ancienne écartée, à l'exemple de l'observation sur « Pasquil, Pasquin » :

- (16) Nos Anciens disoient ordinairement *Pasquil*. [...] Nous disons apresent *Pasquin* : & c'est aussi comme il faut parler, ce mot ayant esté fait de l'Italien *Pasquino* ; et l'Italien *Pasquino* ayant esté dit d'un Tailleur de ce nom. Voyez mes Origines Italiennes<sup>10</sup> (I, 95).

#### 3.2.2. Et tolérance

Mais en même temps qu'il rejette un certain nombre de formes anciennes, Ménage se montre beaucoup plus tolérant que l'ensemble des remarqueurs, à l'exception de Dupleix (1651) et de La Mothe le Vayer (1662), vis-à-vis d'autres archaïsmes résiduels, ce qui répond à un bornage antithétique poreux. Au degré fort, les archaïsmes tolérés sont encore considérés comme faisant partie de l'usage, à un niveau esthétique

<sup>10</sup> Ménage renvoie ici à son ouvrage *Le Origini della Lingua italiana* (1669).

moindre cependant que les occurrences plus récentes qui les concurrencent. Cette position hiérarchique inférieure est ordinairement énoncée sous une forme concessive : *Ce terme est français, même s'il n'est plus du bel usage*, à l'instar de l'observation « Coucher par écrit » :

- (17) Ceux qui disent que cette façon de parler n'est ny Française, ny construite, se trompent. Tous nos anciens Auteurs s'en sont servis. [...] Nicod l'a aussi employé, & plus d'une fois, dans son *Tresor de la Langue Française*. [...] Mais il est vrai que cette façon de parler n'est plus du bel usage (I, 93).

Ménage recourt de même à une variante elliptique : *Ce terme n'est plus du bel usage [sous-entendu : Mais il est encore en usage]*, comme dans l'observation sur « Bestail » :

- (18) On ne dit point *les bestails*. Mais on dit *les bestiaux* ; du singulier *bestial*, qui n'est plus du bel usage (I, 292).

Au degré faible, et surtout lorsqu'ils ont une fonctionnalité avérée, les archaïsmes tolérés par Ménage sont confinés dans des sous-lectes de l'usage présent, ceux-ci concentrant dès lors la mémoire de l'évolution de la langue. Ces sous-lectes apparaissent très variés. Ils sont phraséologiques quand l'archaïsme est réservé à des tournures plus ou moins figées, comme celles construites autour de « brief » :

- (19) Mais pour revenir à *brief*, il n'est plus aujourd'hui en usage qu'en ces façons de parler, *ajourner, citer, crier, proclamer à trois briefs jours* (I, 207).

Ces sous-lectes sont de nature rhétorique lorsque l'archaïsme est toléré dans un sens figuré, généralement métaphorique, à l'image d'« emplastre » au masculin :

- (20) EEMPLASTRE. Nicod l'a fait masculin : et c'est de ce genre qu'il estoit de son temps. Il est aujourd'hui féminin. On dit pourtant encore dans le figuré, en parlant d'un homme, *C'est un bon emplastre*<sup>11</sup> (I, 144).

Ces sous-lectes sont diastatiques, quand l'archaïsme, alors très dévalorisé, se voit circonscrit au parler populaire, à l'exemple de « carmes deschaux » :

- (21) De là vient que le peuple dit encore *Carmes Deschaux*. Il faut dire *Carmes Deschaussez*. C'est comme parlent les honnestes gens (I, 384).

Ces mêmes sous-lectes sont d'ordre diaphasique, dès lors que l'archaïsme est confiné à certains parlars professionnels, comme le montre l'observation sur « mil » :

- (22) On disoit anciennement *mil & mille*, indifféremment. Et on disoit mesme plus souvent *mil* que *mille*. [...] Il n'y a plus que les Notaires & les Praticiens qui écrivent ce mot de la sorte (I, 478).

Ménage peut encore opérer des limitations diatopiques, quand il restreint l'archaïsme à tel ou tel parler provincial, ce en quoi on trouve un reflet du mépris de la

<sup>11</sup> Ce sens métaphorique est encore usité de nos jours. Voir *Le Robert* : « *Emplâtre* : [...] 3. Fam. Individu sans énergie, bon à rien ».

majorité des remarqueurs pour les régionalismes<sup>12</sup>. L'observation sur « cérémonie » est représentative à cet égard :

- (23) On disoit anciennement *cérémonie*, conformément au Latin & à l'Italien *cerimonia*. [...] Et on le dit encore dans la Provence & dans le Dauphiné (I, 107).

On relève enfin des sous-lectes liés aux genres littéraires, lorsque l'archaïsme est admis seulement en poésie, à l'exemple de « navire » au féminin :

- (24) L'Auteur des Remarques veut qu'il ne soit plus aujourd'hui que masculin : & il soutient que ce seroit faire une faute que de le faire féminin<sup>13</sup>. [...] Cela est vray en prose, mais non pas en vers : car en vers on s'en sert encore au féminin. Et comme il est moins ordinaire en ce genre, & que la Poésie aime les locutions extraordinaires, il y sied mieux qu'au masculin (I, 155).

Cette observation reprend une idée constante chez Ménage, lui-même poète à ses heures<sup>14</sup> : le fait que la poésie constitue un espace de liberté langagière où les règles de l'usage s'estompent face aux droits à l'expressivité personnelle.

Au bout du compte, ce traitement flottant des archaïsmes entre exclusion et tolérance chez Ménage confirme l'ambivalence déjà mentionnée de son positionnement linguistique. Lorsqu'il refuse un archaïsme, il se comporte plutôt en remarqueur normatif, soucieux de défendre le bon usage contemporain, dans la ligne de Vaugelas. Par contre, quand il s'efforce de préserver d'autres archaïsmes et de les régulariser dans les sous-lectes de l'usage, même avec un statut dévalué, il agit en philologue érudit, fortement attaché au passé de la langue et légitimant ainsi l'infiltration de formations diachroniques controversées au sein de la synchronie.

#### 4. Le problème de la création des néologismes

Ménage fait pareillement preuve de tolérance quand on examine un autre point sensible de la normalisation langagière au XVII<sup>e</sup> siècle : celui de la création de néologismes. Concernant le changement linguistique selon une orientation prospective, la néologie suscite une forte méfiance chez la plupart des remarqueurs, en ce qu'elle implique une initiative individuelle visant à modifier plus ou moins artificiellement l'évolution naturelle de la langue et en ce qu'elle va à l'encontre de l'idéologie alors prédominante d'une pratique collective de celle-ci. Au sujet de cette méfiance, on peut citer la phrase suivante de Vaugelas (1981, 29) : « Il n'est permis à qui que ce soit

<sup>12</sup> Les plus critiques à l'encontre des régionalismes sont Vaugelas (1647), Buffet (1668) et Andry de Boisregard (1689). On trouve dans Ayres-Bennett et Seijido (2011, 311-312) un appendice inventoriant les dialectes et les variétés régionales du français les plus fréquemment évalués par les remarqueurs.

<sup>13</sup> Voir la remarque de Vaugelas (1981, 108) : « *Navire* était féminin du temps d'Amyot et l'on voit encore aux enseignes de Paris cette inscription : *À la Navire* et non pas *au Navire*. Néanmoins aujourd'hui, il est absolument masculin ».

<sup>14</sup> Il est l'auteur de poésies françaises et latines éditées dans ses *Miscellanea* (1652). Pour une analyse de ses poésies, on peut consulter Samfiresco (1902, 465-500).

de faire de nouveaux mots, non pas même au souverain ». Phrase à laquelle fait écho Bouhours dans ses *Doutes* (1674, 50) : « Le Public est si jaloux de son autorité qu'il ne veut la partager avec personne. Et c'est peut-être pour cela qu'il rebute d'ordinaire les mots dont un particulier se déclare l'inventeur ». De plus, outre que le fait de créer des néologismes témoigne pour lui d'un orgueil déplacé, Bouhours pense dans les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* (1671) que le français de son époque a atteint un état de perfection inégalée et que toute intervention intempestive sur lui ne peut qu'entraîner sa corruption ultérieure.

Dans les observations qu'il consacre aux néologismes, Ménage adopte une position très différente. D'un côté, et notamment dans sa longue observation « Inventeur de quelques mots françois », il fait un vibrant éloge des créateurs de mots nouveaux : Balzac pour « urbanité » et « félicité », Sarazin pour « burlesque », Segrais pour « impardonnable », ne s'oubliant pas lui-même avec le terme de « prosateur »<sup>15</sup> :

- (25) J'ay fait PROSATEUR, à l'imitation de l'Italien *Prosatore*, pour dire, un homme qui écrit en prose [...]. On disoit auparavant *Orateur*. Charles Fonteine dans son Epître à Sagon & à la Hueterie :

*On jugeroit que ces Compositeurs.*

*Sont aussi tost Poëtes qu'Orateurs.*

Ce qui ne signifioit pas ce qu'on vouloit dire : car *Orateur* est celui qui parle en public, ou qui compose des Oraisons. Ce mot de *Prosateur* nous estoit donc nécessaire. Et qui diroit, par exemple, en parlant de M. d'Ablancourt, que c'est le premier Orateur de France ; pour dire que c'est l'homme de France qui écrit le mieux en prose ; parleroit, sans doute, tres-improprement : car M. d'Ablancourt n'a jamais parlé en public ; & n'a fait que des versions (I, 439-440).

D'un autre côté, à l'encontre de Bouhours, Ménage justifie la néologie par le besoin de combler un vide dans la langue, « prosateur » recouvrant par exemple un concept précis que ne rend pas « orateur », et surtout par la nécessité de compenser la déperdition continuelle de termes au sein de l'usage, déperdition due au flux des pratiques sur laquelle il insiste beaucoup : « Comme un nombre infini de mots se perdent tous les jours, nous serions bien-tost réduits à nous parler par signes » (I, 454).

Une telle ouverture aux néologismes de la part de Ménage est seulement nuancée par un principe qu'il résume en une phrase dans cette même observation : « Et moi je dis, qu'il est permis à tout le monde, mais qu'il n'est pas donné à tout le monde, de faire des mots nouveaux » (I, 455). De surcroît, selon Ménage, le succès d'un mot nouveau est soumis à quatre conditions qu'il illustre par le néologisme « urbanité » dû à Balzac : que ce mot nouveau soit motivé référentiellement, qu'il soit bien formé linguistiquement, qu'il soit bien reçu socialement et qu'il soit réutilisé par de grands écrivains<sup>16</sup>.

<sup>15</sup> Adoptant un point de vue complémentaire dans le second livre de ses *Observations* (II, 161-190), Ménage revendique la caution métalinguistique des grands auteurs de l'Antiquité que sont Horace, Cicéron ou Varron en faveur des néologismes.

<sup>16</sup> Ménage précise par ailleurs dans son second livre (II, 338) : « Tous ces mots peuvent estre bons, selon l'endroit où ils sont employez. Et là dessus j'allègue le mot de Quintilien : Il ne faut pas tant regarder le mot qu'on dit, que l'endroit où on le dit ».

## 5. Conclusion

De la sorte, les *Observations* de Ménage se situent pleinement dans la problématique du changement linguistique, et plus précisément dans celle de l'évolution des pratiques discursives. Comme tous les remarqueurs de son temps, Ménage entreprend de normaliser le flux de ces pratiques à partir d'un usage présent ou d'un synchrolecte de distinction<sup>17</sup> – celui de la cour, des écrivains et des « honnêtes gens » – posé en principe. Mais en même temps, il se montre très ouvert aux variations chronologiques, aux archaïsmes et à l'activité néologique.

À la suite de Samfiresco (1902), on peut voir dans ce tiraillement entre une conception synchronique stricte et un vif intérêt pour la diachronie la coexistence de deux points de vue qui parcourent les *Observations* : celui d'un Ménage puriste, homme du monde et familier des Salons<sup>18</sup>, soucieux de la meilleure pratique immédiate de l'usage ; et celui d'un Ménage savant, grammairien et étymologiste reconnu, attentif au passé de la langue. De tels points de vue, difficiles à concilier, expliqueraient l'hétérogénéité conceptuelle des *Observations*, dénoncée par certains critiques comme Bouvier (1970).

En réalité, ces deux points de vue répondent à une cohérence profonde qui tranche avec la position de la plupart des autres remarqueurs. Alors que ceux-ci, et au premier chef Vaugelas, ont une vision de rupture sur le français, en construisant un bon usage coupé de ses sources historiques et par là fortement arbitraire, Ménage présente une vision continuiste sur le bon usage de son époque, perçu comme une simple phase, certes historiquement marquée, dans l'évolution régulière du français. En tout cas, ses *Observations* constituent un témoignage original sur une conception linguistique qui normalise un moment du flux de la langue : celui attesté au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, tout en considérant positivement ses mouvements généraux.

Université de Berne  
Université de Berne

Marc BONHOMME  
André HORAK

<sup>17</sup> Selon la terminologie de Bourdieu (1979).

<sup>18</sup> Il fut notamment très apprécié à l'Hôtel de Rambouillet et dans le Salon de la duchesse de Longueville. Lui-même tint tous les mercredis des assemblées qui furent connues sous le nom de Mercuriales.

## Bibliographie

### *Sources primaires*

- Andry de Boisregard, Nicolas, 1689. *Réflexions sur l'usage présent de la langue française*, Paris, L. d'Houry.
- Balzac, Jean-Louis Guez de, 1665. *Les Œuvres de Monsieur de Balzac*, Paris, Vve Billaire.
- Bouhours, Dominique, 1920 [1671]. *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, Paris, Bossard.
- Bouhours, Dominique, 1674. *Doutes sur la langue française*, Paris, S. Bénard.
- Bouhours, Dominique, 1675. *Remarques nouvelles sur la langue française*, Paris, S. Mabre-Cramoisy.
- Buffet, Marguerite, 1668. *Nouvelles observations sur la langue française*, Paris, Jean Cusson.
- Corneille, Thomas, 1687. *Remarques sur la langue française de Monsieur de Vaugelas*, Paris, Théodore Girard.
- Deimier, Pierre de, 1610. *L'Académie de l'art poétique*, Paris, Jean de Bordeaux.
- Du Bellay, Joachim, 1970 [1549]. *Défense et illustration de la langue française*, Paris, Nizet.
- Dupleix, Scipion, 1651. *Liberté de la langue française dans sa pureté*, Paris, D. Becnet.
- Estienne, Henri, 1980 [1578]. *Deux dialogues du nouveau langage François italianisé*, Genève, Slatkine.
- Estienne, Robert, 2003 [1557]. *Traicté de la grammaire française*, Paris, Honoré Champion.
- La Mothe le Vayer, François de, 1662. *Œuvres de François de La Mothe le Vayer*, Paris, Augustin Courbé.
- Malherbe, François de, 1862 [1609]. *Commentaire sur Desportes*, Paris, L. Hachette.
- Meigret, Louis, 1980 [1550]. *Le Traité de la grammaire française*, Tübingen, Gunter Narr.
- Ménage, Gilles, 1694 [1650]. *Dictionnaire étymologique ou origines de la langue française*, Paris, S. de Valhebert.
- Ménage, Gilles, 1652. *Miscellanea*, Paris, Augustin Courbé.
- Ménage, Gilles, 1669. *Le Origini della Lingua italiana*, Paris, Sébastien Mabre Cramoisy.
- Ménage, Gilles, 1972 [1672, 1676]. *Observations sur la langue française*, Genève, Slatkine.
- Peletier du Mans, Jacques, 1964 [1550]. *Dialogue de l'orthographe et prononciation française*, Genève, Slatkine.
- Ramus, Petrus, 2001 [1572]. *Grammaire*, Paris, Honoré Champion.
- Vaugelas, Claude Favre de, 1981 [1647]. *Remarques sur la langue française*, Paris, Champ Libre.

### *Études*

- Ayres-Bennett, Wendy / Sejjido, Magali, 2011. *Remarques et observations sur la langue française. Histoire et évolution d'un genre*, Paris, Classiques Garnier.
- Bourdieu, Pierre, 1979. *La Distinction*, Paris, Éditions de Minuit.
- Bouvier, Ernest, 1970 [1853]. *Des perfectionnements que reçut la langue française au XVII<sup>e</sup> siècle*, Genève, Slatkine.
- Samfiresco, Elvire, 1902. *Ménage*, Paris, Éd. L'Émancipatrice.

